



# **Intégrer une Equipe : La Nouvelle-Aquitaine !!!**

Intégrer L'Equipe de la ligue Nouvelle-Aquitaine est l'aboutissement d'un travail individuel visant à être le plus performant possible afin de faire partie des tous meilleurs athlètes de la ligue. Les qualités individuelles de chacune et chacun **sont ensuite mises au service du collectif dans chaque équipage.**

Pour cela, la Ligue met en en place, chaque saison, des règles de sélection afin d'évaluer le niveau sportif de chacun et de permettre aux athlètes d'atteindre un des collectifs de l'Equipe de Ligue.

**En unissant nos meilleurs athlètes, dans toutes les catégories, la Nouvelle-Aquitaine peut faire partie des trois meilleures ligues de France. Les dirigeants de la ligue, les cadres de l'ETR en sont convaincus.**

Cette démarche doit aussi aboutir à former des athlètes **sur le long terme** pour que notre ligue soit représentée en force dans les équipes de France lors des plus grands événements sportifs internationaux : Championnats du monde, Jeux Olympiques.

Tous les athlètes de la ligue : rameuses, rameurs, barreuses, barreaux de la ligue doivent se sentir concernés par cette ambition.

Le travail réalisé dans les clubs et par les clubs au quotidien est primordial pour garantir la réussite des athlètes dans ce projet.

## **Objectifs sportifs de la ligue:**

- Réaliser les meilleures performances au championnat de France bateaux courts
- Obtenir le plus de médailles possible lors de la coupe de France des régions
- Avoir le meilleur classement possible à la Coupe de France des régions.
- Avoir le plus d'athlètes possibles en Equipe de France.

## **Critères d'évaluation de ces objectifs sportifs:**

- Nombre d'athlètes médaillés à la Coupe de France
- Classement «performance» des clubs
- Classement de la Ligue à la Coupe de France des régions
- Nombre d'athlètes sélectionnés dans les collectifs des équipes de France

# Règles de Sélection

**Aviron Nouvelle-Aquitaine  
Coupe de France 2020**

## Règlement des stages et sélections

**Pour être sélectionné en équipe de ligue, chaque athlète doit :**

- **Suivre impérativement les étapes du chemin de sélection**
- **Être présent sur les stages de ligue auxquels il/elle est sélectionné(e)**
- **Se préparer individuellement pour être le plus performant possible pour son équipe**
- **Répondre aux attentes de l'encadrement sportif lors des stages de préparation**

L'absence à une quelconque convocation ou sélection de la ligue, soit en tant que titulaire, soit en tant que remplaçant(e), pourra faire l'objet de mesures sportives et/ou d'une exclusion de l'équipe, voire de mesures disciplinaires le cas échéant. Toute absence devra être justifiée, la commission sportive appréciera le cas de force majeure ou non.

Les athlètes malades/blessés sur une épreuve sélective subiront les conséquences de leur contre-performance. En cas de non participation sur une épreuve sélective pour raison médicale, seul un certificat médical (ou un avis médical sur le lieu de l'épreuve) pourra être pris en considération.

La performance individuelle, l'adaptabilité au sein des bateaux collectifs et le comportement seront évalués à chaque étape. Être performant lors de l'ensemble des évaluations individuelles ne suffit pas pour optimiser la performance d'un bateau long. Il faut aussi s'adapter aux contraintes techniques et collectives de ces bateaux.

La convocation sur un stage n'est pas synonyme de sélection à l'objectif final. Un athlète non retenu sur un stage pourra intégrer le collectif si ses capacités et sa progression le justifient en cours de saison.

Les clubs sont tenus d'informer le plus rapidement possible les cadres techniques des performances réalisées sur les différentes évaluations et des blessures et maladies des athlètes retenus et/ou identifiés.

Tout athlète ayant un mauvais comportement au cours d'un stage ou d'une compétition pourra être exclu du collectif quel que soit son niveau individuel. Eventuellement il pourra être sujet à sanctions par la commission de discipline.

En fonction du niveau global des différents collectifs, des athlètes pourront être surclassés afin de présenter des équipages en cohérence avec les objectifs de la ligue.

Les conséquences d'un abandon sur une épreuve sélective peuvent conduire à ne pas retenir un athlète.

Tout athlète qui s'engage dans ce processus devra en accepter les contraintes et honorer ses engagements.

Tout athlète ayant le potentiel d'intégrer un des collectifs mais ne souhaitant pas l'intégrer devra le signaler avant le 31 décembre de la saison en cours.

Les rameuses et rameurs titulaires sélectionnés à la Coupe de France ne pourront pas participer au Match inter-départemental le 19 Avril 2020, (Sont donc autorisés les remplaçants et barreaux si il n'y a pas de stage de ligue au même moment).

Les athlètes surclassés lors des épreuves du chemin de sélection bateaux courts, obtiennent de fait une dérogation au chemin de sélection de leur catégorie. La commission sportive appréciera le niveau de performance réalisé dans la catégorie supérieure pour valider la sélection ou non.

## Composition du Comité de Décision

Les sélections pour les stages de ligue et les compétitions seront validées par les membres de la commission sportive de la ligue.

A l'issue de la dernière étape du chemin de sélection, les membres de la commission sportive se réunissent pour valider ou non la sélection des équipages pour la Coupe de France. L'avis de l'ETR sera pris en considération. En cas de litige, les cas seront étudiés uniquement par les membres de la commission sportive présents lors de cette réunion.

Le Comité de Décision est composé des membres de la commission sportive présents sur les lieux de stages ou de compétition.



### CONVOCATIONS AUX STAGES DE LIGUE

- Les dates et lieux de stages de ligue sont définis en début de saison par la commission sportive
- La communication aux clubs est faite lors de la réunion de rentrée des représentants sportifs ou dans les jours qui suivent cette réunion.
- Le calendrier sportif est ensuite diffusé aux clubs et à disposition sur le site de la ligue
- Les convocations aux stages de ligue sont parfois soumises à des délais très courts entre les étapes de sélection et les stages de ligue. Les athlètes susceptibles d'être sélectionnés doivent donc prendre leurs dispositions pour être disponibles sur les dates des stages de ligue diffusés en début de saison.
- Les convocations aux stages de ligue sont envoyées aux clubs concernés ainsi qu'à leur représentant sportif. C'est à eux de transmettre les convocations aux athlètes sélectionnés.



# ECHELONS D'INTERVENTION

Les moyens accordés à ces objectifs se déclinent dans la région à trois niveaux:

## **1<sup>er</sup> LE CLUB**

C'est dans le club que s'effectuent la formation de base, la détection et les premières évaluations.

Le Club s'appuie sur :

- Le calendrier sportif de la Ligue.
- Le chemin de sélection de la Ligue
- Le programme d'évaluation fédérale.
- Les outils pédagogiques, tels que les brevets de rameur.
- Les acteurs de cette formation sportive sont les entraîneurs, qu'ils soient salariés ou bénévoles
- La formation de cadres aura pour objectif de renforcer les qualités de ces entraîneurs dans les domaines de l'éducation, la pédagogie, la sécurité, l'animation et la compétition.

## **2° LES COMITES DEPARTEMENTAUX**

Les Comités départementaux contribuent à un second niveau de formation et d'animation (J14 à J16).

Les actions des CDA doivent favoriser les échanges entre athlètes, et entraîneurs de clubs voisins à travers des rencontres locales. La participation au Match inter-départemental du Sud-Ouest (J14 et J16 non sélectionnés en ligue) fin Avril constitue la finalité du travail des CDA sur ces publics. Un classement des comités départementaux lors de ce match est créé pour valider le niveau sportif du département.

## **3° LA LIGUE**

La ligue est la structure coordinatrice des différents éléments mis en jeu sur les trois niveaux pour répondre aux objectifs fixés. Elle a un rôle prédominant dans la conception du calendrier des animations, des évaluations et des compétitions selon une ligne directrice fédérale.

Au niveau de la Ligue, le programme d'évaluation et des stages permet le perfectionnement de nos meilleurs éléments en vue d'échéances inter-régionales et nationales.

En faisant se rencontrer les meilleurs éléments dans des bateaux performants, la Ligue contribue à élever le niveau individuel des rameurs. Cela constitue un pas important vers le haut niveau.

Enfin, par la mise en place d'une structure d'accès au haut niveau, elle renforce cette action en offrant à certains rameurs la possibilité de s'entraîner plus, avec un suivi renforcé.





# Règles de sélection Catégorie J16

Coupe de France 23 au 26 avril 2020

Pour les J16, cette compétition représente le premier objectif en sélection (sous les couleurs autres que celles de leur club). Pour certains, c'est le seul moyen de concourir en bateau long. C'est une étape de formation sportive. L'objectif est de présenter une équipe performante permettant d'accéder au podium de la Coupe de France.

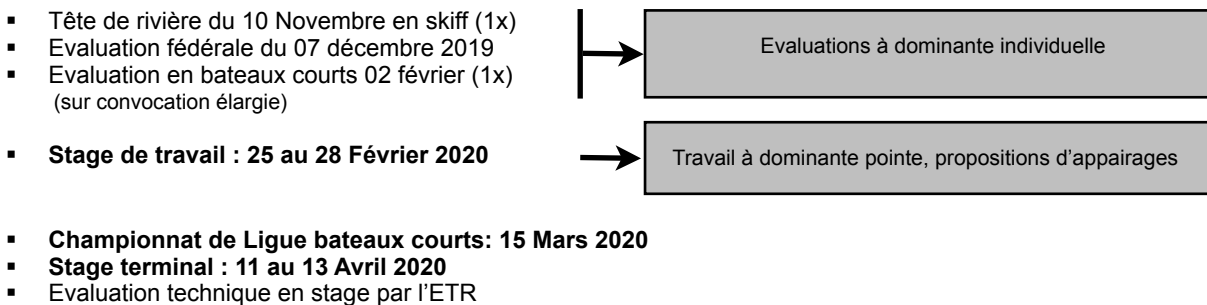
Le format de la Coupe de France nous oblige à sélectionner des athlètes **performants en pointe** car deux-tiers des points sont à aller chercher en 4+ et en 8+, et un tiers en couple (4x).

Dans cette optique, l'encadrement souhaite inciter les meilleures individualités à travailler en pointe lors des stages de ligue, mais aussi en appairant ces « meilleurs » athlètes en stage, et dans la préparation du championnat de ligue BC.

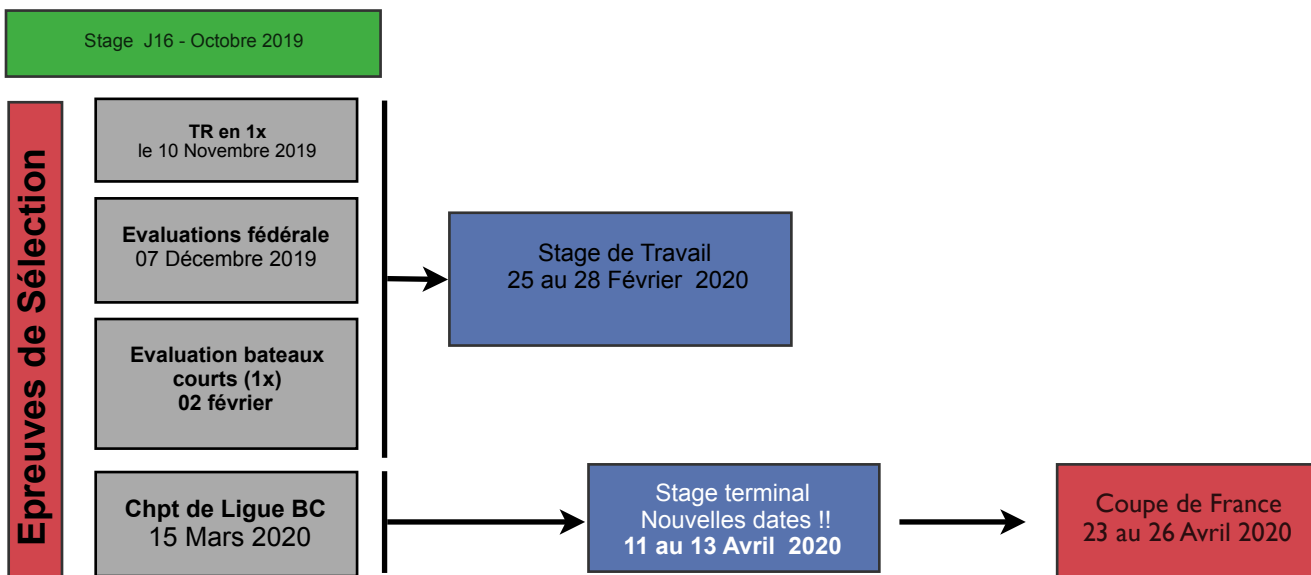
Pour cela, la collaboration entre l'encadrement et les clubs sera plus étroite afin de favoriser l'amélioration du niveau de nos meilleurs athlètes dans ce secteur.

Cette démarche est aussi en lien avec les exigences de la catégorie J18, où la recherche de partenaires pour les appairages est une des clés de la réussite en bateaux courts.

## CHEMIN DE SELECTION



**CONSTITUTION DES EQUIPAGES :** Ces étapes de sélection servent à constituer un groupe de travail. Les équipages sont formés par les membres de l'E.T.R. en fonction de la stratégie adoptée et de la capacité des athlètes à s'insérer dans un travail collectif. Le stage terminal sert de point de repère dans la décision d'envoyer ou non les rameurs à la Coupe de France. La composition finale se fera à l'issue du stage terminal, sur proposition de l'ETR, par la commission sportive de la ligue ou les membres qui la représentent ce jour là. Les rameuses et rameurs titulaires ne peuvent pas participer à la Compétition du 19 Avril 2020 à Cazaubon.



La performance réalisée au stage terminal conditionne la sélection à la Coupe de France



## Règles de sélection - J18 | Coupe de France 2020

### OBJECTIFS

L'objectif est de présenter une équipe performante permettant d'accéder au podium de la Coupe de France.

### CHEMIN DE SELECTION

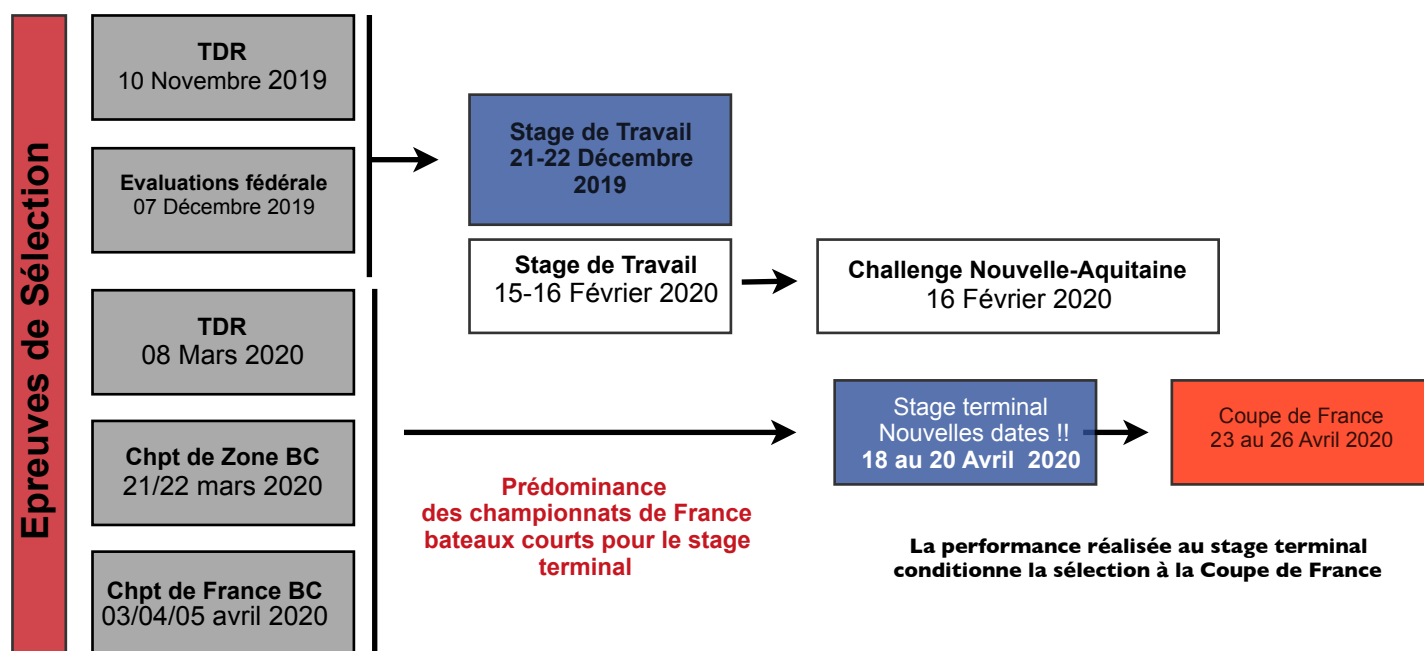
- Tête de rivière du 10 novembre 2019 (1x et 2-)
- Evaluation fédérale du 07 décembre 2019
- Stage de travail : 21-22 Décembre 2019
- Stage de travail : 15-16 Février 2020
- Tête de Rivière du 08 mars 2020 (1x et 2-)
- Championnats de Zone bateaux courts 21/22 mars 2020
- Championnats de France bateaux courts 03/04/05 avril 2020
- **Stage terminal : 18 au 20 Avril 2020**
- Evaluation technique en stage

### CONSTITUTION DES EQUIPAGES

Ces sélections servent à constituer un groupe de travail. Les équipages seront formés par les membres de l'E.T.R. en fonction de la stratégie adoptée et de la capacité des athlètes à s'insérer dans un travail collectif.

Le stage terminal sert de point de repère dans la décision d'envoyer ou non les rameurs à la Coupe de France.

La composition finale se fera à l'issue du stage terminal, sur proposition de l'ETR par la commission sportive de la ligue ou les membres qui la représentent ce jour là. Les rameuses et rameurs titulaires ne peuvent pas participer à la Compétition du 19 Avril 2020 à Cazaubon.







## Règles de sélection - Seniors | Coupe de France 2020

### OBJECTIFS

L'objectif est de présenter une équipe performante permettant d'accéder au podium de la Coupe de France.

### CHEMIN DE SELECTION

- Tête de rivière du 10 novembre 2019 (1x et 2-)
- Evaluation fédérale du 07 décembre 2019
- Stage de travail : 21-22 Décembre 2019
- Stage de travail : 15-16 Février 2020
- Championnats de Zone bateaux courts 21/22 mars 2020
- Championnats de France bateaux courts 03/04/05 avril 2020
- Evaluation technique en stage

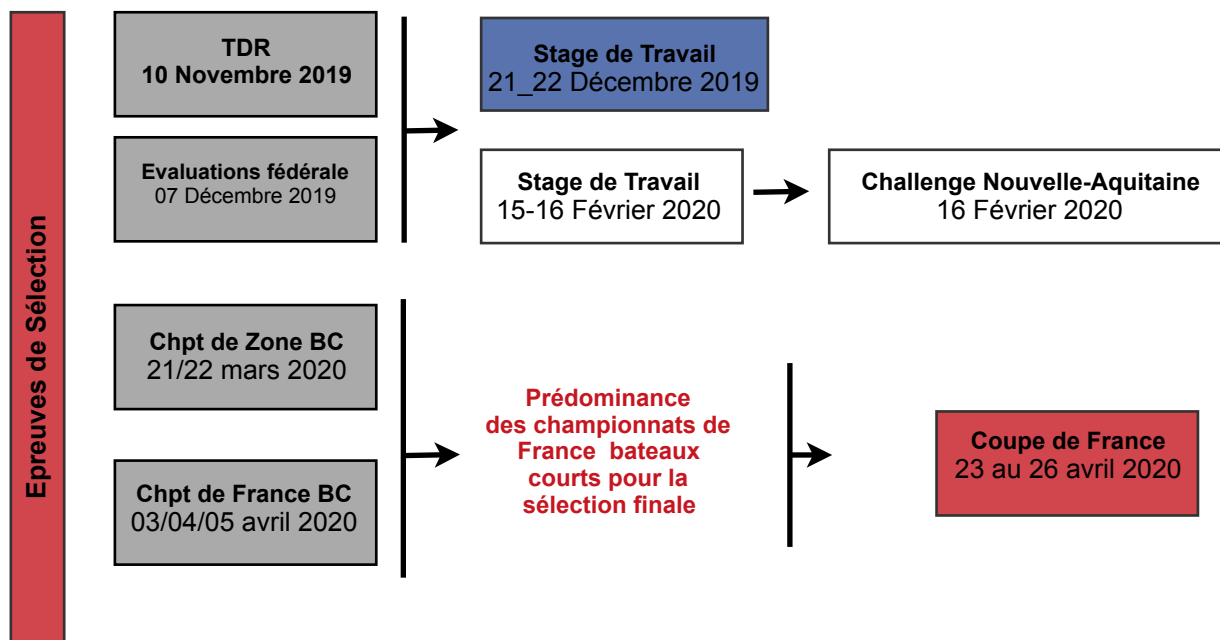
### CONSTITUTION DES EQUIPAGES

Une sélection des rameuses et rameurs sera effectuée à l'issue des Championnats de France bateaux courts. Une analyse de la performance de l'équipage sur la dernière course sera faite en utilisant les temps de référence de la catégorie TC, y compris pour les athlètes courant en PL.

La sélection sur le stage de travail hivernal de Décembre se fait sur les performances des deux premières étapes, en prenant en compte aussi le potentiel de progression de l'athlète.

Suivant le niveau de performance aux Championnats de France bateaux courts, le Comité de Décision, examine les performances des meilleurs athlètes non-qualifiés lors des championnats de zone bateaux courts. Cette analyse se fera sur la dernière course du championnat, en utilisant les temps de référence TC.

La composition finale se fera à l'issue du Championnat de France BC, sur proposition de l'ETR, par la commission sportive de la ligue ou les membres qui la représentent ce jour là. Les rameuses et rameurs titulaires ne peuvent pas participer à la Compétition du 19 Avril 2020 à Cazaubon.







## Règles de sélection - Barreurs | Coupe de France 2020

### RÔLE DU BARREUR

Le barreur en aviron, c'est l'âme du bateau.

C'est lui qui donne le ton, c'est lui qui donne le rythme, c'est lui qui ranime les esprits embués des rameurs en pleine course en les rappelant à la réalité. Il forme avec le ou la chef de nage un binôme, où compréhension, encouragements et communication sont les clés de l'unité du bateau et donc de la victoire.

### PROFIL DU BARREUR

C'est un athlète, il est tonique et léger. Il sait que son apprentissage est aussi long que l'apprentissage du rameur, et qu'être un bon barreur demande autant d'application. Il est un peu rameur, car pour comprendre l'ambiance dans le bateau il faut avoir ressenti l'effort du rameur.

Mentalement, il se donne et sait trouver les mots justes au bon moment pour motiver et faire gagner son équipe. Il est précis, a les pieds sur terre. Il aime les entraînements et aime retrouver des coéquipiers à cette occasion. Il fait partie intégrante de l'équipage et il le sait, car sans lui, le bateau ne part pas du ponton.

### CRITERES DE SELECTION

- Poids recommandé de 55 kg maximum pour toutes les catégories présentes à la Coupe de France.
- Proposition du club - Entraînement régulier en club
- Référence sportive en compétition ou en stage
- Evaluation technique en stage

La composition finale se fera à l'issue du stage terminal par la commission sportive de la ligue ou les membres qui la représentent ce jour là.

# Sélection des remplaçants

## Coupe de France - 23 au 26 avril 2020



## Règles de sélection - Remplaçants | Coupe de France 2020

### RÔLE DU REMPLAÇANT

A l'issue du chemin de sélection et à l'approche de l'échéance, des athlètes remplaçants peuvent être convoqués au sein de l'équipe de Ligue.

Les remplaçants font partie intégrante de l'équipe, ils se doivent d'honorer leur sélection comme tout autre rameur. Ils peuvent à tout moment intégrer un des équipages.

Le statut de remplaçant doit être perçu comme une opportunité pour progresser en vue de la saison suivante.

### CRITERES DE SELECTION

Respect du chemin de sélection de la catégorie J16, J18 ou Seniors.

La composition finale se fera à l'issue du chemin de sélection par les membres de la Commission Sportive.



### Règles de Sélection 2020 - Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron

Document de la commission sportive de la Ligue, approuvé par le comité directeur.

Contact ligue : [ligue@avironnouvelleaquitaine.fr](mailto:ligue@avironnouvelleaquitaine.fr)

